SOINS À DOMICILE

Objectif de la mesure

Améliorer la qualité de vie, en limitant le déclin fonctionnel de la personne. Soutenir la famille dans les soins.

Diminuer les admissions à l'hôpital inappropriées et l'utilisation des services d'urgence.

Éviter, dans la mesure du possible, l'hospitalisation permanente dans des structures résidentielles.

Bénéficiaires

Les personnes qui, vivant dans leur propre logement, se trouvent dans des conditions de manque d'autonomie/fragilité.

Pour accéder au service, les conditions suivantes doivent également être remplies :

- besoins sanitaires et médico-sociaux à gérer à la maison ;
- manque d'autonomie partielle ou totale, de nature temporaire ou définitive;
- personne non déambulable et non transportable, par des moyens communs, vers les services ambulatoires locaux;
- présence d'un réseau de soutien familial formel ou informel;
- conditions de logement garantissant la praticabilité de l'aide.

Type et caractéristiques de l'aide

Interventions d'aide à domicile sans prise en charge des frais par le citoyen.

Le service Soins à Domicile est assuré par des prestataires qualifiés de la région Lombardie, dont la liste peut être consultée sur le site Internet d'ATS Insubria dans la rubrique « Services - Soins à Domicile ».

Modalité d'accès

Pour obtenir les prestations du service Soins à Domicile, vous devez vous rendre dans une des antennes territoriales de l'agence régionale de santé (ASST) compétente, muni d'une attestation du médecin généraliste ou du pédiatre de famille certifiant lesconditions précitées.

Par la suite, vous devrez vous mettre en relation avec le prestataire choisi pour activer le service.

Informations et contacts

Pour des informations relatives au service, vous pouvez demander à votre médecin généraliste ou vous adresser directement à l'agence régionale de santé compétente :

- ASST LARIANA
- ASST SETTE LAGHI
- ASST VALLE OLONA

Plus d'informations en consultant le site ATS INSUBRIA